



Note d'information aux riverains

Janvier 2020

Site : parclefebvre.pagesperso-orange.fr

 : www.facebook.com/Chavstopbeton

Municipales de mars 2020 :

Notre association, membre du collectif Chaville Stop Béton, a rédigé en août 2019 un ensemble de propositions à l'adresse des candidats aux municipales. Pas de réponse...

BETONNAGE & CONSEQUENCES D'UN URBANISME DEBRIDE

L'objectif de 21 000 habitants fixé par le Maire actuel, Jean-Jacques Guillet ne doit pas être dépassé :

- Mettre un terme aux projets immobiliers, informer les promoteurs et le Gd Paris,
- Conserver les équipements sportifs et les adapter aux besoins de la population qui a beaucoup augmenté
- Introduire en priorité des produits de l'agriculture biologique issus des terres maraîchères franciliennes dans les cantines pour freiner la progression du béton en couronne parisienne.

CHARTRE POUR UNE METROPOLE NATURE

Cette charte est initiée par la Métropole du Grand Paris, « elle vise la construction d'une Métropole durable pour créer une nouvelle intimité entre nature et urbanité » :

- Adhérer à la Charte Métropole Nature
- Mettre en œuvre sur la mandature les engagements de la Charte et les porter au PLU

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le PLU de Chaville est permissif au bénéfice des promoteurs et ne prend pas en compte, de manière prescriptive, les nouvelles attentes citoyennes concernant les effets du réchauffement climatique, la biodiversité...

- Employer des indications claires dans le PLU
- Garantir une harmonie architecturale entre les nouveaux bâtiments et l'existant
- Assurer une transition volumétrique entre bâtiments pour éviter un R+5 à côté de pavillons et des alignements fantaisistes
- Préserver les derniers espaces de vie ayant un cachet humain : bistrot de Chaville
- Créer une Trame verte et bleue pour mettre en œuvre une continuité écologique entre les deux forêts et sur les talus SNCF
- Intégrer le réchauffement climatique et les solutions environnement/énergie à apporter

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Le classement des zones Ur (Résidentielles) doit être pris en compte au regard des patrimoines bâti et naturel comme le maire l'a annoncé début 2019.

PATRIMOINE CULTUREL

Chaville dispose d'atouts patrimoniaux culturels intéressants mais non valorisés : des artistes (Dunoyer

de Ségonzac, Philippe Soupault...), des hommes importants (Louvois, Le Tellier) et lieux emblématiques à protéger (expositions, biennales, ateliers...)

TRANSPORTS

L'utilisation de la voiture individuelle reste dominante. Les voitures de passage utilisent de plus en plus les axes secondaires pour éviter la RD910 saturée. Les mobilités douces restent anecdotiques. La sécurité et la pollution sont des facteurs dissuasifs à l'utilisation de la bicyclette :

- Exiger que les bus souvent vides soient écologiquement propres et dimensionnés aux besoins
- Instaurer la gratuité des bus intra-muros et ajuster leurs fréquences
- Imposer la vitesse à 30 km/h dans toute la ville
- Mettre en œuvre de vraies pistes cyclables
- Installer des parkings à vélo sécurisés aux abords des gares

POLLUTION DE L'AIR

Proche de Paris, de la N 118 et de l'A86, la ville, traversée par le RD910, est située dans une cuvette polluée. Les embouteillages sont le point noir. Les pollutions atmosphériques et sonores altèrent la santé des personnes et des enfants.

Les bus diesel, polluent les axes qu'ils empruntent pour rejoindre les gares et laissent leurs moteurs allumés durant les attentes. Les secteurs résidentiels des coteaux constatent un trafic de bus considérablement augmenté avec un taux de fréquentation très faible hors heures de pointe.

La marche à pied sur le boulevard Salengro est favorisée par l'ombrage de la canopée. Le projet d'abattage des arbres mûres est contraire aux effets recherchés :

- Instaurer la gratuité des bus de la ville afin d'opérer un transfert de la voiture sur le bus pour les déplacements de proximité (de plus en plus de villes sont dans cette démarche)
- Investir dans des navettes électriques pour remplacer les bus vides
- Négocier avec le STIF pour obtenir des navettes dimensionnées au nombre de voyageurs
- Imposer la vitesse à 30 km/h dans toute la ville (baisse des pollutions, sécurisation des cyclistes et piétons) et verbaliser.
- Obliger les voitures et les bus à éteindre leurs moteurs à l'arrêt (se fait à Sceaux)
- Installer un capteur de pollution et informer les citoyens régulièrement

Texte complet et détaillé des propositions sur : <https://chaville-stopbeton.monsite-orange.fr/>